

guides et les solides. — Forme de l'étré-celle. — Ceuf électrique ou ceuf philosophique. — Couleur et jeux de l'étré-celle. — Tubes et carreaux étincelants. — Carreau magique.

AVIS.

Le cours public de langue anglaise n'aura pas lieu mardi prochain 9 février.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Mouvement de la population. — 1863.

| NAISSANCES. | |
|--------------------|-------|
| Enfants légitimes. | 1,119 |
| Garçons. | 1,077 |
| Filles. | 2,196 |
| Naturels reconnus | 283 |
| id. non reconnus | 134 |
| Total. | 2,479 |
| Total général | 1,259 |
| Garçons. | 1,220 |
| Filles. | 2,479 |

20 naissances doubles ayant produit 17 garçons et 23 filles.

| MARIAGES. | |
|-----------------------------------|-----|
| Entre garçons et filles. | 419 |
| Entre veufs et filles. | 34 |
| Entre garçons et veuves. | 23 |
| Entre veufs et veuves. | 11 |
| Nombre de mariés qui ont signé. | 217 |
| Époux. | 142 |
| Épouses. | 52 |
| Mariages précédés de contrats. | 72 |
| Mariages contenant légitimation. | 79 |
| Enfants naturels ainsi légitimés. | 83 |

| DÉCÈS. | |
|--|-------|
| Garçons. | 593 |
| Hommes mariés. | 113 |
| Veufs. | 54 |
| Filles. | 336 |
| Femmes mariées. | 148 |
| Veuves. | 79 |
| Nombre d'individus inscrits en vertu de l'art. 80 du Code civil. | 22 |
| Enfants morts-nés ou présentés sans vie. | 76 |
| Total des décès. | 1,599 |
| Le nombre des naissances étant de la différence est de. | 2,479 |
| | 880 |

COURS DE LA BOURSE.

| Cours de clôture. | le 5 | le 6 | hausse | baisse |
|-------------------|-------|-------|--------|--------|
| 3 % ancien. | 66.35 | 66.30 | | 5 |
| 4 1/2 au compt. | 95.30 | 95.30 | | |

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 5 février.

Le Sénat a délibéré aujourd'hui sur la pétition de M. Alfred Darimon relative aux comptes-rendus législatifs. Au moment où nous écrivons, la discussion n'est pas terminée. On croit que la pétition sera renvoyée au ministre d'Etat et au ministre de l'Intérieur.

Le Corps législatif a consacré hier une rapide séance à la délibération sur plusieurs lois d'intérêt local. Le rapport sur l'élection de M. Bravay, dans le Gard, a été ajourné à la semaine prochaine. Il n'y a pas d'ailleurs de séance d'indiquée avant jeudi.

On a déposé hier au Corps législatif le projet de loi sur le budget extraordinaire de 1865.

Ce document se résume dans les chiffres suivants :
Recettes 108.750 011 francs.
Dépenses 108.650 000 »
Ce qui donne un excédant prévisionnel de 100 011 » des recettes sur les dépenses.

On dément le bruit qui a couru ces jours derniers que le maréchal Forey serait allé à Miramir chargé d'une mission intime pour l'archiduc Maximilien d'Autriche.

C'est demain qu'aura lieu, à Rouen, la réception solennelle de Mgr le cardinal de Bonnechose.

Hier a eu lieu à l'Académie française la réception de M. de Carné. Cette solennité avait attiré un grand concours de notabilités politiques et littéraires.

On s'occupe beaucoup du discours très mordant et très indépendant prononcé hier par M. Viennet à l'Académie française. Toutefois, certains commentateurs auxquels nous donnons lieu cette espèce de philippique et d'après lesquelles certaines mesures seraient méditées contre la Compagnie n'ont aucune espèce de fondement. La preuve, c'est que les discours de M. Viennet, ainsi que celui de M. de Carné, ont paru ce matin tout au long dans le *Moniteur*.

La Cour Impériale de Lyon, réformant le jugement du tribunal de Saint-Etienne qui avait relaxé le *Courrier* des poursuites dirigées contre lui par l'Administration des Postes, a condamné MM. Robin et Hyonnet chacun à 15 jours de prison et à 300 fr. d'amende. Il a été formé immédiatement un pourvoi en cassation.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

L'amiral Hamelin racontait quelquefois une anecdote de sa jeunesse qui témoignait de son précoce courage et de l'extrême habileté des jongleurs indiens.

Alphonse Hamelin, âgé de dix ans, servait en qualité de mousse sur la frégate la *Vénus*, dont son oncle avait le commandement, et qui fit, dans les mers de l'Inde, une longue et brillante campagne.

Un jour que le commandant était à terre avec son neveu et une partie de l'équipage, un jongleur renommé exécuta devant eux ses exercices. Après plusieurs tours tout à fait surprenants, cet homme coupa en deux d'un coup d'épée un citron placé sur la main de son aide.

Le commandant pensa qu'il y avait entre le jongleur et son compagnon quelque connivence. Diviser d'un coup d'épée sur la main d'un homme un objet aussi petit lui parut chose impossible. Pour s'éclaircir sur ce point, il demanda qui voulait tenter l'aventure. Personne ne répondit, à l'exception du jeune Hamelin, qui tendit sa main droite. Le jongleur, après l'avoir attentivement examinée, dit qu'il ne ferait pas l'expérience.

— Ah ! s'écria le commandant, vous avouez que c'est un escamotage ?
— Non pas, répondit le jongleur ; laissez-moi voir la main gauche.

Il regarda cette main et dit avec assurance :
— Si l'enfant veut tenir son bras ferme, je ferai le tour.

— Mais pourquoi la main gauche et non la droite ?
— Parce que la main droite est creuse au milieu et qu'il y a risque d'abattre le pouce ; la paume de la main gauche est élevée et le danger est moindre.

Le commandant tressaillit et voulut cesser le jeu, mais le mousse insista tellement qu'il fallut lui céder. Il mit le citron sur sa main et tendit fermement le bras. Le jongleur se balança sur lui-même, et d'un coup rapide, coupa en deux le citron. Le jeune garçon n'avait fait aucun mouvement, et cependant il avait senti le tranchant de l'épée sur sa main comme si on avait tiré au travers un fil froid. L'épiderme n'était même pas entamé.

— On lit dans le *Figaro* :
« Je fus hier prendre ma pâture dans un restaurant du Boulevard.

— Mon ami, dis-je au garçon, voilà quelques jours que je viens ici et j'ai observé chaque fois que vous me serviez onze huîtres bien que j'en aie demandé une douzaine.

— Ah ! monsieur s'en est aperçu, fit le garçon, avec surprise. Eh bien ! je vais rectifier les choses. » Et, se tournant vers l'écailleuse : — Célestine ! une douzaine de douze ! »

Le discours royal d'ouverture de la session du parlement anglais, a été transmis de Londres à Paris par cinq fils. La transmission a été accomplie en six minutes, bien qu'on ait dû faire passer 1,030 mots. Cette rapidité est vraiment merveilleuse et montre les progrès que ne cesse de faire notre administration télégraphique.

Le nommé D... avait imaginé un genre d'escroquerie qui lui permettait de réaliser de beaux bénéfices sans courir presque aucun risque de se faire prendre. Voici quelle était sa manière de procéder :

Il examinait avec soin, à l'étalage d'un marchand joaillier, un bijou de prix, notant avec soin les proportions de ce bijou, ainsi que toutes les particularités qui pouvaient le faire reconnaître, y compris le numéro, la marque, l'étiquette, et jusqu'au fil de couleur qui l'attachait, après quoi il faisait confectionner en faux un bijou de tous points semblable.

D... revenait ensuite, se présentant dans le magasin et demandait à voir le bijou sur lequel il avait jeté son oeil. Tout en l'examinant, il opérait adroitement la substitution, et, feignant de trouver le prix bien élevé, il se retirait avec le produit de son vol. Souvent ce n'était qu'au bout de plusieurs jours que le marchand s'apercevait de la fraude dont il avait été victime.

Malheureusement pour lui, D..., en opérant hier son escamotage, s'embrouilla si bien, qu'il laissa tomber à la fois le bijou véritable et le bijou faux. Cette maladresse et la confusion qu'il manifesta éveillèrent l'attention du marchand, qui le saisit par le bras, appela un sergent de ville stationnant près de là et remit le voleur entre ses mains. Confronté avec les bijoutiers qui avaient déposé des plaintes, il a été reconnu par eux, et, à la suite des constatations, mis entre les mains de la justice. (*Temps*).

— On écrit de Londres, 26 janvier :
« Le paupérisme nous menace de nouveau de son invasion terrible. Le Lancashire, après avoir vu le nombre de ses paupers (comme on appelle ici les pauvres ayant droit aux secours alloués par la loi des pauvres) s'élever, sur une population de deux millions d'âmes, à plus d'un huitième de cette population (272,000), en décembre 1862, — sept fois autant que dans les temps ordinaires, — l'avait vu descendre, à la fin de 1863, au quinzième (133,500). Aujourd'hui, chaque semaine on constate une augmentation d'environ 5,000 paupers ; et on en compte actuellement 150,620.

Les journaux de Londres nous racontent cette semaine les détails de quatre morts par suite d'inanition, constatées par les enquêtes du coroner. Une pauvre femme de soixante-quatorze ans, du nom de Mary Barrett, est tombée morte sur le

troitoir d'Old-Montague street, White-Chapel, dans l'est de Londres, pendant qu'elle se rendait au *workhouse*, accompagnée par deux voisines. Le rapport du médecin a déclaré qu'elle était morte d'une maladie du cœur accélérée par le froid et la faim. Un semblable verdict a été prononcé sur le cadavre de Mary Clarke, âgée de soixante-cinq ans, morte d'inanition au n° 22, Essex street, Stepney, dans la même partie de Londres, devant la boutique d'un boulanger du voisinage.

La pauvre femme, qui était couturière, avait constamment refusé d'entrer dans un *workhouse*. Un autre jury a déclaré qu'il fallait attribuer aux privations de tous genres la mort de William Shaw, jeune homme de vingt-huit ans, décédé au n° 1, Cherry-Tree square, Cripplegate, district est-central de Londres, privations provenant principalement de l'ivrognerie de sa tante, chez laquelle il vivait et pour le compte de laquelle il travaillait comme ébéniste. Enfin, un autre verdict de mort accélérée par les privations a été rendu sur Mary Overee, âgée de soixante-quatre ans, trouvée morte dans une espèce de cuisine souterraine, au n° 9, Pollard's-row, Bethnalgreen-road, partie nord-est de Londres ; cette dernière avait vainement demandé à l'officier des secours de la paroisse, M. Christey, d'être assistée hors du *workhouse*, où toutes ces pauvres femmes redoutent tellement d'entrer.

Berlin vient d'imiter l'exemple de Londres pour le transport des lettres. Des tubes pneumatiques y ont été posés entre l'office central de télégraphie, la Bourse, les stations de chemins de fer et différents autres édifices. Deux machines à vapeur fonctionnent aux extrémités de chaque tube, l'une pour condenser, l'autre pour raréfier l'air.

Nous avons raconté les incidents de la lutte des pugilistes anglais et américains Tom King et Heenan, lutte où l'Amérique succomba, il y a quelques semaines, dans la personne de son représentant Heenan. Nous avons constaté l'affluence considérable que ce spectacle avait attiré, grâce aux chemins de fer qui avaient donné toute facilité aux amateurs pour les transporter sur le lieu du combat. Enfin nous avons vu la réaction qui s'opéra dans les idées générales après ce spectacle qui, pour la première fois peut-être, fit éprouver du dégoût à nombre de spectateurs.

Ce progrès des mœurs méritait d'être signalé. La justice, profitant du mouvement, ouvrit une enquête, désapprouva hautement les combats de pugilistes et menaça de sa sévérité les combattants, leurs témoins et leurs spectateurs. Puis, comme couronnement, une société protectrice de la vie de l'homme se forma, sur l'observation faite par les journaux qu'il y avait en Angleterre une société protectrice des animaux et qu'il n'y en avait pas pour protéger l'homme lui-même.

Mais les sentiments d'humanité qui se sont fait jour en Grande-Bretagne n'ont pas traversé l'Atlantique, et les Américains, battus dans la personne de M. Heenan, n'ont qu'un désir aujourd'hui, celui de recommencer la lutte. Heenan est allé se battre en Angleterre, les Américains défient Tom King de venir les battre chez eux. C'est un boxeur de New-York, du nom de Joe Coburn, qui se charge de venger sa patrie. Que Tom King aille lutter avec lui sur le sol américain, et si l'Anglais triomphe, il recevra 5,000 dollars (25,000 fr.). Pour faciliter à Tom King l'acceptation du défi, 1,000 dollars lui seront envoyés pour ses frais de voyage. Ce serait là une galante provocation, si elle ne devait pas avoir pour conséquence une lutte grossière indigne d'hommes civilisés. (*Star*).

— On écrit de Naples au *Temps* :
« Un douloureux incident est arrivé ici, jeudi 28 courant. Dans l'après-midi, par un beau soleil, un jeune homme de vingt-trois ans, M. Garnier, fils d'un Français établi à Naples depuis longtemps, se promenait avec sa sœur, à la Villa-Reale. Quelques dames s'approchèrent, et, après les avoir saluées, le jeune homme demanda à sa sœur la permission de la laisser en si bonne compagnie, annonçant qu'il allait prendre sa leçon d'armes tout près, à Chiaja, et qu'il allait revenir avant une heure.

M. Garnier se rendit en effet à la salle d'armes, et proposa une passe au jeune comte Lotti, en attendant la leçon du professeur. La proposition fut acceptée. Trois minutes après, le feutre du comte Lotti se demouchait, et M. Garnier tombait. Quand on le releva, il était mort : le fer avait traversé le poulmon.

Cette triste nouvelle, répandue bientôt dans Naples, y a produit une vive sensation.

Hier vendredi, à trois heures, vingt-quatre heures juste après la promenade de la Villa-Reale, le jeune Garnier était inhumé au milieu d'un grand concours. M. le duc de San-Donato a prononcé sur sa tombe d'éloquentes paroles.

Le comte Lotti, auteur involontaire de ce malheur, est, dit-on, très malade. Le père de l'infortuné Garnier, qui prole au délire, ne veut pas croire que son fils soit mort. De temps en temps, il s'écrie : « S'il est mort, c'est un duel, avouez que c'est un duel ! »

— On écrit de Cantanzaro, le 25 janvier, à la *Nazione* de Florence du 2 février que Pasquale Greco, qui figure comme le chef des conjurés italiens, est né au Pizzo en 1834, de parents aisés. Son père était négociant ; il laissa à sa mort un capital assez rond. Ses parents demeurant au Pizzo sont dans l'aisance. Resté orphelin à 6 ans, il fut mis sous la tutelle de personnes probes et il resta au Pizzo jusqu'à

l'âge de 14 ans, étudiant les premiers éléments de la langue latine. Le conseil de famille le mit alors au séminaire où il resta 4 ans ; il avait résolu de se faire jésuite en sortant du séminaire, mais il ne fut pas admis ; il entra alors dans le couvent des Barnabites de Naples d'où il fut expulsé pour une cause inconnue. Il entra dans le couvent de l'Immaculée à Castellamare, et il en sortit avec ses camarades lors de l'entrée du général Garibaldi à Naples.

Il se mit alors à étudier la pharmacie et la musique pour laquelle il avait beaucoup de goût. Pour se perfectionner dans cet art, il songea à se rendre à Paris ayant à peu près 5000 fr. qui constituaient son petit-patrimoine. Depuis novembre 1862, époque à laquelle il vint au Pizzo, l'on n'avait plus eu de ses nouvelles.

BULLETIN FINANCIER.

5 février 1864.
Notre public financier a plus que jamais les yeux fixés sur Londres.
Les débats de cette nuit au Parlement anglais paraissent l'avoir impressionné favorablement ; il y voit un indice que l'Angleterre n'interviendra pas dans les Dachs, et, par suite, que la paix européenne ne court aucun péril immédiat.
La première cote de Londres, arrivant avec 1/2 de hausse, le confirme dans ses bonnes dispositions.
La rente, ouverte à 66.30, a atteint 66.45 et ferme à 66.40.
Le Mobilier a franchi le cours de 1,000 fr.
La cote de Vienne indique peu de changement sur hier.
La Bourse est un peu moins ferme en clôture ; les réalisations de bénéfices et les appréhensions politiques semblent y avoir également contribué.
La rente reste à 66.40 et le Mobilier à 996.25.
L'Italien monte de 67.90 à 68.25 pour fermer à 68.05.
Le Mobilier espagnol s'est relevé à 562.50.
Les Chemins se sont généralement améliorés.
L'Orléans reste à 995 ; le Nord à 947.50 ; l'Est à 480 ; le Lyon à 931.25 ; le Midi à 655 ; l'Ouest à 515.
Les Autrichiens ont varié de 390 à 400 pour finir à 397.50.
Les Lombards sont à 513.75 ; les Saragosse à 571.25 ; les Nord d'Espagne à 480.
Les Suez ont monté à 490 et les Transatlantiques à 500.

Cours moyen du comptant :

| | |
|------------------|----------|
| 3 % | 66.25 |
| 4 1/2 % | 95.30 |
| Banque de France | 3,298.75 |
| Crédit foncier | 1,178.75 |

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

THEATRE DE LILLE

DIMANCHE 7 FÉVRIER.
On commencera à 5 heures 1/2.
MARIANNE,
Drame en 7 actes et 1 prologue.
La fille du Régiment.
Opera-comique en 2 actes.
A 11 HEURES 1/2
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ
Lundi 8 février.
AU BÉNÉFICE DE M. MARTIN.
Le Secret de Miss Aurore, drame en 5 actes et 8 tableaux.
Rose et Camille, opera-comique en 7 actes.
Mardi 9 février.
SPECTACLE NOUVEAU.
Dernier grand BAL paré et masqué.
Les bureaux de location resteront ouverts jusqu'à 5 h. pour les personnes de St-Omer, Baillieux, Hazebrouck, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

AVIS. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

AVIS.
A louer le magnifique établissement du *Pré-Catelan*, avec tout son matériel d'exploitation.
S'adresser à M. Simon Levy, directeur du théâtre de Lille.

Prix des huiles à Lille, le 4 février.

| | | |
|-----------------------------|---------|---------|
| Colza. | l'hect. | 83 50 à |
| Idem étrangères. | | |
| Œillette bon goût. | | |
| Cameline. | | |
| Charbon. | | |
| Liti du pays. | 90 | |
| Id. étrangères. | | |
| Huile épurée pour quinquet. | 89 50 | |
| Id. pour réverbères. | 87 50 | |

Prix-courant légal des spiritueux à Lille
Marché du 2 février 1864.

| | | |
|----------------------|---------|----|
| Esprit 3/6 Montpell. | l'hect. | 76 |
| 3/6 betterave fin. | id. | 78 |
| 3/6 mélas. ind. | id. | 78 |
| 3/6 fin de grains. | id. | 78 |
| 3/6 de riz. | id. | 78 |
| Genièvre. | id. | 40 |
| Anis. | id. | 78 |

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Bourse de Paris

| RENTES ET ACTIONS | DU 4 FÉVRIER. | | DU 5 FÉVRIER. | |
|--------------------------|---------------|---------|---------------|---------|
| | COURS | COTAS | COURS | COTAS |
| 3 0/0 compt. | 66 10 | 66 | 66 20 | 66 35 |
| Dito fin cour. | 66 25 | 66 10 | 66 30 | 66 40 |
| 4 1/2 0/0 cpt. | 95 20 | 95 40 | 95 30 | 95 30 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Oblig. Trésor | 437 50 | 437 50 | 437 50 | 436 25 |
| Banq. de France | 3275 | 3275 | 3300 | 3300 |
| Crédit foncier | | | | |
| estamp. cpt. | 1210 | 1210 | 1220 | 1220 |
| Dito fin cour. | 1210 | 1200 | 1210 | 1215 |
| De nouv. cpt. | 1185 | 1187 50 | 1178 75 | 1178 75 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Créd. mobilier | | | | |
| comptant. | 985 | 975 | 990 | 997 50 |
| Dito fin cour. | 987 50 | 978 75 | 987 50 | 996 25 |
| comptant mat. | | | | |
| comptant. | 787 50 | 787 50 | 772 50 | 772 50 |
| Dito fin cour. | 792 50 | 792 50 | 772 50 | 775 |
| CH. DE FER | | | | |
| Orléans cpt. | 990 | 992 50 | 992 50 | 995 |
| Dito fin cour. | 990 | 990 | 995 | 995 |
| Nord, compt. | 935 | 933 75 | 940 | 942 50 |
| Dito fin cour. | 940 | 938 75 | 940 | 947 50 |
| Est, comptant | 480 | 480 | 480 | 477 50 |
| Dito fin cour. | 477 50 | 477 50 | 480 | 480 |
| Paris-Lyon-Méditer. cpt. | 880 | 877 50 | 882 50 | 885 |
| Dito fin cour. | 880 | 880 | 880 | 880 |
| Midi, compt. | 643 75 | 645 | 660 | 652 50 |
| Dito fin cour. | 645 | 645 | 650 | 655 |
| Ouest, compt. | 410 | 516 25 | 515 | 515 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Genève, compt. | | | | |
| Dito fin cour. | | | | |
| Dauphiné, cpt. | 483 75 | 483 75 | 482 50 | 483 75 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Ardennes, cpt. | 453 75 | 453 75 | 455 | 457 50 |
| Dito fin cour. | | | | |
| Alger compt. | | | | |

Chemins de fer du Nord

Trains partant de Roubaix en destination de :

| | |
|-------------|--|
| Lille | 5.17 7.03 8.58 10.18 11.48 mat.; 12.45 1.55 3.43 5.10 7.27 8.23 9.33 10.40 soir. |
| Douai | 5.17 7.03 8.58 mat.; 12.45 1.55 3.43 5.10 8.23 9.33 s. |
| Valencienn. | 5.17 7.03 8.58 matin; 12.45 3.43 5.10 9.33 soir. |
| Cambrai | 5.17 8.58 m. 1.55 5.10 s. |
| St-Quentin | 5.17 8.58 matin; 12.45 1.55 5.10 10.40 s. |
| Hazebrouck | 5.17 8.58 m. 12.45 5.10 s. |
| Dunkerque | 5.17 8.58 matin; 12.45 5.10 10.40 soir. |
| Calais | 5.17 7.03 matin; 12.45 3.43 8.23 9.33 soir. |
| Arras | 5.17 7.03 matin; 12.45 3.43 8.23 9.33 soir. |
| Amiens | 5.48 7.40 9.02 10.14 11.38 mat.; 2.23 3.38 5.18 6.18 8.23 soir. |
| Mouscron | 7.40 10.14 matin; 2.23 5.18 6.18 8.23 soir. |
| Tournai | 7.40 matin; 2.23 5.18 soir. |
| Bruxelles | 7.40 matin; 2.23 5.18 soir. |
| Coutrai | 5.48 9.02 11.38 matin; 3.38 5.18 6.18 soir. |
| Bruges | 5.48 9.02 11.38 m. 5.18 s. |
| Ostende | 5.48 9.02 11.38 m. 5.18 s. |

Trains en destination de Roubaix partant de :

| | |
|-------------|---|
| Lille | 5.30 7.20 8.45 9.55 11.20 mat.; 12.20 2.05 3.20 5.00 6.00 8.05 9.50 11.45 soir. |
| Douai | 5.30 6.20 8.30 11.52 mat.; 1.12 3.00 4.20 5.30 8.25 s. |
| Valencienn. | 5.55 7.00 matin; 1.45 4.15 7.10 soir. |
| Cambrai | 7.00 10.46 m. 1.46 7.07 s. |
| St-Quentin | 5.00 matin; 12.06 5.21 soir. |
| Hazebrouck | 2.45 8.15 mat.; 1.25 2.45 5.25 8.15 soir. |
| Dunkerque | 6.55 11.55 mat. 4.05 6.55 s. |
| Calais | 1.30 6.15 matin; 12.10 1 |